

Département  
de  
VAUCLUSE

**SYNDICAT des EAUX**  
**DURANCE-VENTOUX**  
Siège : 29, Chemin du Pont – Les Iscles – CHEVAL-BLANC

**EXTRAIT du REGISTRE du SYNDICAT**

**BUREAU SYNDICAL**

\*\*\*\*\*

Nombre de membres en exercice : 8

**Séance du 04 juillet 2024**

Nombre de membres présents : 5

*L'an deux mil vingt-quatre et le quatre juillet à dix-huit heures,*  
le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la  
présidence de **Monsieur Gérard DAUDET, Président.**

Ont pris part à la délibération : 5

Pour : 5  
Contre : 0  
Abstention : 0

Présents

F. PESCHIER (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND  
AVIGNON), F. BOREL (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LUBERON  
MONTS DE VAUCLUSE), L. MILLE (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU  
PAYS D'APT LUBERON), D. SERRE (L'ISLE-SUR-LA-SORGUE)

Date de la convocation

28/06/2024

Excusés

J. DAUMAS et F. FARGE (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS  
D'APT LUBERON), C. ROYER (LE THOR)

Date d'affichage

28/06/2024

Pouvoir

Objet de la délibération n° 07-2024

Approbation du procès-verbal de la  
séance du 11 juin 2024

**Monsieur Félix BOREL a été nommé secrétaire**

**Délibération n° 1**

Monsieur le Président soumet à l'approbation du Bureau le procès-verbal de la séance du 11 juin 2024 et demande aux délégués s'ils ont des observations à formuler.

**LE BUREAU**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

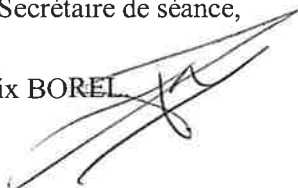
**APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 11 juin 2024.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Secrétaire de séance,

Félix BOREL



Le Président,

Gérard DAUDET.

